

**Van:** Sarie Abdeslam <[info@dounia-news.com](mailto:info@dounia-news.com)>  
**Aan:** [veerle.solia@amsab.be](mailto:veerle.solia@amsab.be)  
**Datum:** 05/15/2011 02:36 PM  
**Onderwerp:** DN n° 1119 : Semaine du 9 au 15 mai 2011



... **Editorial** : Je suis un adepte du dialogue ... **Maroc** : Consulats marocains : sondage ... Villes nouvelles: 113 milliards de DH! ... Mariage de mineures, des chiffres ... guide architectural des villes ... liaison aérienne entre Madrid et Rabat ... Le Maroc/Espagne: Coopération transfrontalière ... Conseil de coopération du Golfe? ... Maroc/Espagne: Coopération transfrontalière ... postes d'emploi créés chaque année au Maroc ... Consulats marocains : Difficultés contradictoires ... **Belgique** : Rapport annuel Migration 2010 ... Adoption / Kafza ... accord entre le Maroc et la Belgique ... le Parlement européen lève l'immunité de Bruxelles ... COMMUNIQUE Mouvement NOUVEL ÉLAN « MONE » ... L'Etat palestinien, c'est ... . L'intégration en Allemagne : perception et réalité ... Bulletin d'information sur l'homme ... Moins de la moitié des musulmans de France sont pratiquants ... Les musulmans rapportent plus qu'ils ne coûtent ... vidéo du séminaire des Nations Unies ... **Euro**

#### Articles de la semaine

**Archives** ... **Abonnement**  **BONNE LECTURE** ...



#### Je suis un adepte du dialogue

Depuis belle lurette, je suis un adepte du dialogue et de l'échange entre les cultures et les religions et je n'ai aucun complexe. Je suis très fière de faire partie des héritiers et des dépositaires d'une grande civilisation qui a eu un apport considérable pour toute l'humanité, toutes religions et cultures confondues. Heureusement, la civilisation arabe et musulmane n'a jamais été exclusive, mais universelle et universellement reconnue.

Depuis ma tendre enfance je suis aussi très fière d'avoir eu une formation syndicaliste, en tant que militant progressiste, combattant pour le droit, la liberté, la démocratie et la liberté d'expression. Par conséquent, tolérance oblige, je respecte mes origines, ma religion, ma culture, mon pays d'origine, mon pays d'accueil, mes parents, ma famille, mes enfants, les personnes âgées, mes voisins, mes collègues, mes amis, les autres religions et les autres cultures.

Il est utile de rappeler pour les amnésiques que, l'histoire arabo-musulmane dont je fais partie est très riche, et elle le restera à jamais. Elle recèle une multitude exhaustive de trésors scientifiques, philosophiques, artistiques et culturels. Il est inutile de citer des milliers de penseurs, écrivains, hommes de science, hommes de religion, philosophes, sociologues, ethnologues, géographes, poètes, artistes et musiciens.

Tout au long de cette civilisation, la place que tient la tolérance, l'indulgence, l'hospitalité, la bonté, la compréhension, le bienveillance, la grâce, le pardon et le respect d'autrui était la plus importante jamais égalée à nos jours, même dans les sociétés modernes actuelles où nous vivons et qui prétendent respecter les principes fondamentaux des droits de l'homme.

La civilisation arabe a toujours et partout intégré avec respect et dignité les cultures, les us et les coutumes antérieures et, ainsi elle a pu créer un humanisme exemplaire en fusionnant plusieurs cultures et en s'intégrant harmonieusement dans d'autres en enrichissant et modernisant la diversité culturelle de l'humanité.

Aujourd'hui, encore plus qu'hier, ici en Europe, par nos actions et notre engagement politique et intellectuel nous devons relever le défi de reconquérir l'humanisme arabo-musulman d'antan que nous avons entre temps perdu avec et à cause du colonialisme, du fanatisme, de l'ignorance et des régimes militaires et dictatoriaux.

Il est de notre devoir et de notre responsabilité de retrousser nos manches, de briser les chaînes des tabous et d'œuvrer solidairement et pacifiquement afin d'instaurer un dialogue constructif, des échanges réguliers avec toutes les cultures, toutes les religions et toutes les croyances avec lesquelles nous vivons et nous cohabitons pacifiquement dans les villages et les quartiers dans nos différents pays d'Europe.

Cherkaoui Abdel  
Bruxelles, le 15 mai 2011

### **Consulats marocains : Les résultats du sondage**

Le sondage, « Comment jugez-vous les prestations des services consulaires marocains ? », lancé sur Yabiladi.com, ne laisse guère de place au doute : 63% des répondants estiment que les services offerts par les consulats sont médiocres. Les reproches sont nombreux et la colère palpable dans vos commentaires. Certains sembleraient même rétifs à renoncer à leurs papiers marocains pour ne plus jamais avoir affaire à leur consulat.

Toulouse Une chose est sûre, une fois entré dedans on n'a qu'une envie : celle de sortir », lance yvress, en commentaire au sondage. Les consulats du Maroc remportent la majorité de vos votes contre eux : sur 179 votants 63% estiment que les services rendus y sont « médiocres ». Seulement 4% d'entre vous les jugent au contraire « très satisfaisants ».

Lire la suite :

<http://www.yabiladi.com/articles/details/5462/consulats-marocains-resultats-sondage.html>

### **Villes nouvelles: 113 milliards de DH!**

Il faudra 113 milliards de DH pour la construction des 4 nouvelles villes prévues dans le schéma gouvernemental. Il s'agit de Tamansourt (Marrakech), Tamesna (près de Rabat), Cherafate (Tanger) et Lakhayta (Casablanca) qui abriteront à terme plus d'un million d'habitants. Ce programme vise à résorber le déficit en matière d'habitat social, qui constitue 60% de la demande effective.

667 plaintes pour stop-corruption.ma

Le portail stop-corruption.ma, mis en place depuis le 29 novembre dernier pour recevoir les dénonciations des actes, des tentatives de corruption ou d'incitation à la corruption, dans le cadre de marchés publics ou d'opérations d'investissement relatifs aux PME, a enregistré jusqu'au 02 mai 667 plaintes. Seulement 172 d'entre elles sont des dénonciations valides (concernant la PME) et 495 dénonciations sont invalides (ne concernant pas la PME). Les statistiques de l'Instance centrale de prévention de la corruption font état de 31 cas d'abus administratif, 66 cas de corruption, 44 dénonciations de dysfonctionnements liés au processus de passation et d'exécution des marchés publics, 14 cas de fraude et 9 cas de pratiques anticoncurrentielles.

L'Economiste

### **Statistiques du ministère de la Justice : Mariage de mineures, des chiffres accablants**

Selon les statistiques du ministère de la Justice, 41.098 actes de mariage de mineures ont été conclus en 2010 soit une hausse de 23,59% par rapport à 2009. La LLDF condamne ces actes qui constituent une violation des droits de l'enfant et interpelle le gouvernement.

Aujourd'hui 11/05/2011

**Maroc - Patrimoine :****Présentation du 1er guide architectural des villes de Tétouan , Tanger , Al Hoceima , Nador et Malaga**

La Commune urbaine de Tétouan a présenté, mardi, le premier guide architectural et patrimonial commun des villes de Tétouan, Tanger, Al Hoceima, Nador et Malaga, un document qui invite à la (re)-découverte du patrimoine de ces villes.

Lire la suite :

<http://www.casafree.com/modules/news/article.php?storyid=58080>

**Espagne - Maroc :****Inauguration en juillet d'une liaison aérienne entre Madrid et Rabat**

Une liaison aérienne entre les villes de Madrid et Rabat sera inaugurée, le 1er juillet prochain, par Iberia, apprend-on, lundi, auprès de cette compagnie aérienne espagnole.

**Le Maroc, membre du Conseil de coopération du Golfe?**

Les membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont officiellement invité, mardi à Ryad, le Maroc à adhérer à l'organisation. Les importations du Maroc en provenance des pays membres du CCG se sont élevées à près de 4,642 milliards de DH au titre de 2010 contre une valeur des exportations marocaines vers ces mêmes pays de l'ordre de 1,732 milliards de DH. Une telle adhésion représente des enjeux économiques non négligeables. Le Maroc pourrait devenir le 7e membre de la zone de libre-échange après l'Arabie saoudite, le Koweït, Oman, le Bahreïn, les Emirats arabes unis et le Qatar.

**Maroc/Espagne: Coopération transfrontalière**

Deux projets de coopération transfrontalière entre l'Espagne et le Maroc seront mis en oeuvre à l'initiative de la députation de Malaga, en collaboration avec plusieurs partenaires marocains. La mise en oeuvre de ces projets vient d'être adoptée par la députation de Malaga, dans le cadre d'un programme de sept projets de développement qui seront réalisés durant les trois prochaines années, grâce à des fonds européens avec une enveloppe globale de près de 46 millions d'euros. L'Economiste 13/05/2011

**Près de 156.000 nouveaux postes d'emplois créés chaque année au Maroc**

Selon les statistiques du HCP qui ont été dévoilées mercredi à Casablanca, le volume de l'emploi est passé de 8,845 en 2000 à 10,405 millions en 2010. Le taux de chômage a globalement baissé au cours de la décennie en passant de 13,4 à 9,1% au niveau national. Aujourd'hui 13/05/2011

**Consulats marocains : Difficiles à joindre et contradictoires**

Les consulats marocains sont souvent pointés du doigt et accusés de manquer de professionnalisme. Pour tenter d'évaluer la qualité des services proposés par les consulats du Royaume, situés en France et en Belgique, une enquête s'impose. Trois principales questions leur ont donc été soumises par une fausse « Marocaine résidant à l'étranger ».

es consulats du Royaume font généralement l'objet de nombreuses critiques de la part des Marocains résidant à l'étranger. Ils sont souvent qualifiés d'administrations archaïques et bureaucratiques. Afin de mesurer la qualité des services consulaires marocains, nous avons procédé à une enquête téléphonique.

En se faisant passer pour une Marocaine résidant à l'étranger, trois types de question ont été posées aux représentations consulaires marocaines de France et de Belgique (voir page suivante).

**Lire la suite :**

<http://www.yabiladi.com/articles/details/5461/consulats-marocains-difficiles-joindre-contradictoires.html>

**Lire aussi :**

<http://www.yabiladi.com/articles/details/5460/consulats-marocains-casse-tete-chinois-magazine.html>

**Consulats marocains : Un casse-tête chinois**

Le Maroc compte près de 133 consulats à travers le monde avec une forte concentration en France, en Belgique, en Espagne et en Italie. Ils rappellent souvent aux Marocains résidant à l'étranger une bien piètre image de leur pays. Sourds aux demandes des associations, aveugles à l'absurde bureaucratie qui s'est instaurée dans leurs murs, les consulats représentent un passage obligé dont un grand nombre de MRE se passerait volontiers. Le e-consulat n'est pourtant pas encore prêt pour prendre entièrement le relai.

**Rapport annuel Migration 2010**

Le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme (le Centre) a présenté aujourd'hui son quatrième rapport « Migration ». En l'absence de mesures politiques, le Centre plaide pour la troisième année consécutive pour une politique migratoire durable et propose les fondations sur lesquelles elle pourrait se construire.

L'année 2010 était une année inhabituelle. Le gouvernement était en grande partie chargé uniquement des « affaires courantes ». Ceci n'a pas empêché la Belgique de présider avec succès l'Union européenne, même si les résultats au niveau de l'asile et de la migration ne sont pas ceux qui étaient espérés.

Au niveau belge, l'année écoulée reste marquée par des choix importants qui n'ont pas pu être posés. Par ailleurs la situation critique des demandeurs d'asile a été gérée par des mesures urgentes.

« La migration sera toujours une matière sensible et difficile, mais on ne peut pas se permettre de repousser sans cesse des choix qui doivent être posés » estime Edouard Delruelle, directeur adjoint du Centre « et encore moins d'adopter des mesures peu nuancées qui ne prennent pas suffisamment en compte les intérêts multiples des migrants, de la société d'accueil tout comme ceux des pays d'origine. »

Un Etat qui développe une politique migratoire prend des mesures qui ont un impact sur les droits fondamentaux des individus, comme par exemple leur droit à mener une vie familiale. Cela se justifie si l'intérêt de la société l'exige et à condition que l'impact sur l'exercice des droits fondamentaux soit mesuré. Les critères pour une politique migratoire durable que le Centre propose ne constituent pas une réponse aux questions concrètes mais permettent de cadrer le débat, mettre les mesures à l'épreuve et les évaluer.

10/05/2011

Source : Centre pour l'égalité des chances

[http://www.diversite.be/index.php?action=artikel\\_detail&artikel=534](http://www.diversite.be/index.php?action=artikel_detail&artikel=534)

Pour consulter le rapport cliquez ici

[http://www.ccme.org.ma/fr/images/stories/Rapport\\_migration\\_2010.pdf](http://www.ccme.org.ma/fr/images/stories/Rapport_migration_2010.pdf)

**Adoption / Kafala : Bientôt un accord entre le Maroc et la Belgique**

Selon la presse belge, le Maroc serait tout proche de devenir un partenaire de la Belgique pour les adoptions. Des précisions s'imposent toutefois, lorsqu'on sait que les deux pays ont des conceptions

différentes sur la question. Les principaux bénéficiaires devraient être les familles marocaines en Belgique, désireuses d'adopter un enfant de leur pays d'origine.

Dans l'édition d'avril de Yabiladi Mag, notre focus sur l'adoption, présentait la différence de conception de l'adoption, au Maroc et en Europe. En Belgique et dans d'autres pays européens, « l'adoption internationale établit nécessairement un lien de filiation » entre le parent adoptif et l'enfant. Sur cette base, l'adoption peut être plénier ou simple. Dans le premier cas, l'enfant est considéré comme le descendant légitime des parents adoptifs et a tous les droits qui y sont liés (nom, héritage...). Le deuxième cas est un régime plus souple, et non définitif. En Belgique il est possible de convertir une adoption simple en adoption plénier.

Lire la suite :

<http://www.yabiladi.com/articles/details/5512/adoption-kafala-bientot-accord-entre.html>

### **Propos anti-islam: le Parlement européen lève l'immunité de Bruno Gollnisch**

STRASBOURG (Parlement européen) — L'ancien candidat à la présidence du FN Bruno Gollnisch a été privé mardi de son immunité de député européen, après une plainte pour "incitation à la haine raciale" visant des propos anti-islam tenus en 2008 par son groupe politique au Conseil régional de Rhône-Alpes.

Le Parlement, réuni en session plénière à Strasbourg, a approuvé à une écrasante majorité (511 voix sur 632 votants) cette levée d'immunité parlementaire. Il a estimé que les faits susceptibles d'être reprochés à M. Gollnisch n'avaient rien à voir avec ses activités politiques en tant que député européen, mais uniquement avec "ses activités sur le plan purement régional et local".

L'intéressé a réagi après le vote en fustigeant un Parlement "minable" et "de minables" - dont il est membre depuis 1989.

Lire la suite :

<http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5g2VQhkQwOH7d-rYESgNA0Q5W33vA?docId=CNG.33e021daf801b558804b9668e78fa9f6.521>

### **COMMUNIQUE**

Mouvement NOUVEL ÉLAN « MONE»  
C/o FIZ, Postfach 102339, 40014 Düsseldorf- Allemagne  
Tel : +49 15773076053 – Mail : [monepres@gmail.com](mailto:monepres@gmail.com)

Espace de réflexion et de propositions

**NON A L'INTERPELLATION DES TUNISIENS  
NON A LA REVISION DES ACCORDS DE SCHENGEN  
NON A L'INCARCERATION DES SANS PAPIERS**

Le mouvement NOUVEL ÉLAN, condamne avec force, non seulement la vague d'interpellation des réfugiés plutôt que des « migrants » Tunisiens, par les autorités françaises, mais également leur obstination à vouloir réviser les accords de Schengen ainsi que leur refus d'appliquer l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), rendu le 28 avril courant.

En effet, c'est parce que l'Italie a décidé de gérer l'afflux de personnes, en provenance de Tunisie pour la plupart, en leur accordant le droit de circuler sur le sol de l'union, conformément aux traités en vigueur, les autorités françaises ont aussitôt renforcé les contrôles à leurs frontières, faisant ainsi fi des traités de l'Union. Depuis, une vague d'interpellation des réfugiés Tunisiens, titulaires pourtant d'un permis de circulation légale, se poursuit avec acharnement.

Ce comportement est incompréhensible, d'autant plus, qu'on est loin d'une invasion de dizaines de milliers de Tunisiens ou de Libyens, comme le laisse entendre les autorités françaises. En réalité, il ne s'agit que d'un flux très limité, en comparaison avec les migrations intra européennes. Faut-il rappeler, que la Tunisie elle-même ainsi que l'Egypte, ont accueilli plus de 200.000 personnes, qui fuient la Libye en proie aux violences.

Mais nous le savons bien, à un an de la présidentielle française, cette politique s'inscrit dans une logique et une stratégie dictées par des calculs électoralistes. Cette politique sécuritaire de stigmatisation et de rejet, est en fait, une dérive populiste dangereuse de plus, qui risque de porter atteinte à l'image de la France.

Obstinées à vouloir avoir raison contre tous, les autorités françaises demandent la révision des accords de Schengen, auxquels ont adhéré non seulement les pays membres de l'Union européenne, mais aussi, certains pays hors de l'union. Une politique contraire aux traités de l'Union, dont la France n'est pas seulement signataire, mais également initiatrice.

Les choses ne s'arrêtent pas là, le pays des droits de l'homme, se dresse contre l'arrêt rendu par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) le 28 avril, qui n'autorise plus la France à emprisonner un étranger pour le seul motif qu'il s'est maintenu en situation irrégulière sur le territoire français. En effet, la CJUE, considère clairement, que ce n'est pas parce qu'on est sans-papiers qu'on est forcément délinquant. Elle précise également, que sa décision s'applique à tous les Etats membres, c'est dire, que la France n'aura d'autre choix que de modifier son code pénal.

Le mouvement NOUVEL ÉLAN, qui lutte pour la dignité humaine et contre toutes les formes de rejet et de discrimination quelque soit leur cible, dénonce et condamne avec force, la politique sécuritaire française basée sur le rejet. Il considère, comme l'a rappelé l'ancien président français Jacques Chirac, que « le racisme, d'où qu'il vienne, est un crime de cœur et de l'esprit. » Il exhorte par la même occasion le gouvernement français à la modération et à la retenue.

Il lance un appel à la Commission européenne pour qu'elle trouve rapidement des solutions justes et durables à la situation des Tunisiens, qui se trouvent sur le sol de l'Union Européenne et, appelle les ONG de solidarité à la mobilisation et à la vigilance. Il lance également un appel d'alerte à l'opinion publique nationale française et européenne sur les dangers de la remise en cause des accords de Schengen, un des acquis importants, voire un des piliers de la construction européenne.

Düsseldorf, le 10 Mai 2011

Said Charchira  
porte-parole

---

### **L'Etat palestinien, c'est maintenant !**

Le Proche-Orient est à la croisée des chemins. La poursuite de la colonisation israélienne de la Palestine a conduit les négociations de paix dans l'impasse. Le désespoir risque de provoquer l'éclatement d'une troisième Intifada. A l'heure où les peuples arabes reprennent en mains leur destin, seule une reconnaissance généralisée de l'Etat de Palestine dans les frontières d'avant la guerre de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, peut ouvrir une perspective nouvelle.

<http://www.ldh-france.org/L-Etat-palestinien-c-est>

---

### **L'intégration en Allemagne : perception et réalité**

(©IB)

L'Allemagne est-elle un pays d'intégration ? Les médias donnent-ils une image nuancée de l'immigration ou se contentent-ils de relayer les problèmes ? Ces questions, et bien d'autres encore, figurent à l'ordre du jour de la Conférence des délégués à l'intégration de l'État fédéral, des Länder et des communes, les 9 et 10 mai à Munich.

Lire la suite :

[http://www.cidal.diplo.de/Vertretung/cidal/fr/\\_pr/actualites/nq/2011\\_05/2011\\_05\\_10\\_Bundeskonferenz\\_Integration\\_pm.html](http://www.cidal.diplo.de/Vertretung/cidal/fr/_pr/actualites/nq/2011_05/2011_05_10_Bundeskonferenz_Integration_pm.html)

---

### **Consil de l'Europe**

#### **Bulletin d'information sur les droits de l'homme**

n° 82, novembre 2010 - février 2011

Lire le rapport :  
[http://www.coe.int/t/dghl/publications/bulletin/hrib82\\_fr.pdf](http://www.coe.int/t/dghl/publications/bulletin/hrib82_fr.pdf)

---

### **Moins de la moitié des musulmans de France sont pratiquants**

(AFP) – Il y a 19 heures

PARIS — Moins de la moitié des musulmans de France se déclarent "croyants" et "pratiquants", mais ils se disent majoritairement plus proches du mode de vie des Français et favorables au métissage matrimonial, selon un sondage publié vendredi par l'hebdomadaire Marianne.

Seulement 41% des personnes sondées par l'institut Ifop se disent "croyants et pratiquants", 34% des autres se disent seulement "croyants", 22% seulement "d'origine musulmane" et 3% "sans religion".

Ils sont 25% à se rendre à la mosquée pour la grande prière hebdomadaire qui ne peut être accomplie qu'en assemblée comme le veut la tradition musulmane, mais 80% à observer, complètement ou partiellement, le jeûne du mois de ramadan.

S'ils ne sont que 32% à boire de l'alcool - une transgression de leur religion -, ils se sentent à 64% "plus proches du mode de vie et de la culture des Français".

A 71%, ils déclarent avoir eu une relation amoureuse avec un(e) Français(e) d'origine non maghrébine et acceptent à 63% que leur enfant convole avec un non-musulman. Mais pour 16% "cela ne leur ferait pas plaisir".

Lorsqu'on les interroge sur la laïcité alors qu'en islam la politique et la religion sont imbriquées, ils estiment à 41% que "la pratique de l'islam doit être adaptée et aménagée sur certains points pour être conforme à la laïcité française". En revanche, 29% considèrent qu'il faut rendre la laïcité compatible avec la pratique de l'islam.

En grande majorité (60%), ils considèrent comme une "bonne chose" la loi interdisant le port du voile islamique intégral dans l'espace public, en vigueur depuis le 11 avril.

Les pratiquants sont d'origine turque (49%), marocaine (45%), algérienne (38%) et tunisienne (36%). L'enquête a été réalisée sur un échantillon de 547 personnes d'origine musulmane, âgées de 18 ans et plus. La France compte la plus importante communauté musulmane d'Europe, soit 4 à 6 millions de personnes, selon les sources.

---

### **Les immigrés rapportent plus qu'ils ne coûtent**

Des parlementaires de tous bords ont rendu public mercredi, à l'Assemblée nationale, un rapport d'audit mené pendant près d'un an sur la politique d'immigration de la France pour «éclairer l'approche des phénomènes migratoires».

Si aucune recommandation conjointe n'émerge de cet audit conduit auprès de 35 chercheurs et experts, les parlementaires (députés, sénateurs et représentants français au Parlement européen) à l'origine de la démarche entendent bien «peser» sur le sujet ou «interpeller» leurs formations respectives.

Ainsi, Sandrine Mazetier (PS) a indiqué qu'elle «interpellera les candidats à la primaire socialiste» sur la politique d'immigration qu'ils entendent mener.

Etienne Pinte (UMP), opposant notoire à la politique du gouvernement dans ce domaine, a regretté qu'*«aujourd'hui on alimente les peurs, alors qu'il faut faire appel à l'intelligence de nos concitoyens»*.

Il a assuré qu'il «ne déserterait jamais sa famille comme Eric Besson (ex-PS) l'a fait avec la sienne» mais qu'il entendait «peser» sur elle, citant en exemple l'abandon par la majorité de la déchéance d'extension de nationalité dans le projet de loi sur l'immigration.

Le rapport apporte un éclairage sur des aspects souvent peu ou mal connus du grand public. Ainsi, le fait que les migrants subsahariens ont en moyenne un niveau d'instruction supérieur aux personnes vivant en France métropolitaine (40% d'entre eux sont diplômés du supérieur) ou encore, que le taux d'activité entre les étrangers de 30 à 49 ans et les Français du même âge est sensiblement identique.

L'universitaire Lionel Ragot a souligné que si la France optait pour une «immigration zéro» ce n'est pas 3% mais 5% du PIB supplémentaire qu'il faudra trouver à l'horizon 2050 pour financer la protection sociale.

Martine Billard (Parti de Gauche) a fait état d'une autre étude selon laquelle si les immigrés «coûtent» annuellement 47,9 milliards d'euros en dépenses de protection sociale, il rapportent 60,3 milliards en cotisations, soit un solde largement positif.

Tous les parlementaires présents ont regretté les fins de non-recevoir des responsables institutionnels sollicités et que ce rapport d'audit n'ait pu se faire dans un strict cadre parlementaire (le rapport ayant été financé par eux-mêmes).

(Source AFP)

### **Bonjour à toutes et à tous,**

Pour ceux que cela intéresse, la vidéo du séminaire qui a eu lieu aujourd'hui 4 mai, aux Nations Unies New York, sur la lutte contre la vulnérabilité des migrants au racisme, à la xénophobie et à la discrimination.

Pour voir et écouter la vidéo :

<http://www.unmultimedia.org/tv/webcast/2011/05/special-event-addressing-vulnerability-of-migrants-to-racism-xenophobia-and-discrimination-english.html>

La Ligue Islamique Interculturelle de Belgique vous invite à une conférence ayant comme thème  
**"Les conflits conjugaux, causes et solutions"**

suivie d'une séance de questions-réponses LIBRE par le Dr. Hassan Amdouni

**Date** : le vendredi 20 mai 2011 à 19h30

**Adresse** : LIIB, 68 rue Joseph Claes, 1060 Bruxelles.

A proximité de la Porte de Hal et de la Gare du Midi

Ouvert à toutes et à tous sans inscription - Entrée Gratuite

### **"L'égalité des femmes dans la diversité ?"**

L'émergence de la multiculturalité dans notre société sécularisée suscite quantité de questionnements voire de crispations. Les principes de laïcité, de démocratie, d'égalité de genre et des acquis des luttes femmes semblent mis en péril. La pluralité des identités féminines, la visibilité des citoyennes musulmanes, les violences et discriminations persistantes à l'encontre des femmes,... sont autant de sujets qui alimentent les débats actuels.

Avec le panel d'intervenantes suivantes :

1. Nadine Plateau : «Penser, c'est déjà changer. La question de la diversité dans la réflexion féministe». Membre de Sophia (réseau de promotion des études de genre)
2. Malika Hamidi : " Le féminisme islamique en question". Directrice Générale de European Muslim Network
3. Isabelle Praile: "Fatema-Zahra, (p) emblème de libération de femmes musulmanes". Vice-présidente de l'EMB et responsable du Groupe Kawthar
4. Inès Wouters : "Egalité, liberté et droit à la différence en Europe. Qu'est-ce que l'égalité ? Approche juridique Avocate du Barreau de Bruxelles spécialisée en matière de liberté religieuse

**Date** : le 21 mai 2011 dès 13h30 - Fin prévue à 16h30

**Lieu** : FACULTÉS UNIVERSITAIRES SAINT-Louis - Auditoire 100

**Adresse** : Rue du marais 109 (1er étage) 1000 Bruxelles (métro Botanique et Rogier)

**Contact** : 0475/51.45.32

### **Cours d'Eté**

**Troisième Edition du Cours d'Eté** pour les Professionnels qui travaillent avec des Mineurs Migrants en Espagne et au Maroc aura lieu à **Tanger, du 27 juin au 1er juillet 2011.**

Les inscriptions pourront se faire du 9 au 29 mai 2011. Vous trouverez ci-joint le programme ainsi que le formulaire d'inscription.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre blog: association alkhaima  
<http://associationalkhaima.blogspot.com/>

## **LES REFORMES CONSTITUTIONNELLES, IMMIGRATION ET CITOYENNETE**

Invitation à la Rencontre

**Le 21 MAI 2011, DAKAR**

Madame, Monsieur,

Le conseil National des Marocains au Sénégal organise un Colloque sous le THEME: « Réformes constitutionnelles, immigration et citoyenneté » le 21 mai 2011 à l'Hôtel le Ndiambour à Dakar.

Notre initiative s'inscrit dans le cadre de consultation sur le grand chantier de réformes constitutionnelles et politiques engagées au Maroc sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI.

Cette rencontre offre l'occasion aux représentants d'associations marocaines, aux chercheurs et autres acteurs de la société civile au Sénégal d'apporter leur contribution, dans un climat de sérénité et de pluralisme, au débat engagé sur les moyens de renforcer la marche du Royaume vers la modernité et consolider les institutions et les acquis démocratiques du pays.

Le comité d'organisation souhaite votre participation, pour que cette rencontre soit de grande qualité et aussi l'occasion d'un échange riche, dans un cadre agréable.

Dans l'attente et le plaisir de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Monsieur le Professeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président du CNMS  
FARSSI Sidi Mohamed  
Ecole Supérieure Polytechnique  
BP 5085 Dakar-Fann  
SENEGAL

Dans le cadre de son séminaire de sensibilisation à l'islam dans une perspective historique et sociopolitique, l'ASBL Dakira, en partenariat avec le CECID (ULB), a l'immense plaisir de vous inviter à la conférence :

**«POPULATION MUSULMANE EN BELGIQUE», mosaique multiple et diverse :  
le cas des musulmans laïques.**

**le 17 mai 2011 à 19h30 à l'ULB**

Par Nadia Fadil, Chercheuse FNRS à l'université de Leuven et auteure d'une thèse de doctorat sur la relation entre la sécurisation et l'individualisation. En questionnant des musulmans d'origine maghrébine vivant en Belgique, elle a observé leur rapport aux «autorités religieuses» ainsi que leur rapport vis-à-vis de la société dite «occidentale» et l'articulation de celle-ci avec le vécu religieux.

Auditoire: 1302 Bâtiment H (Campus du Solbosch-ULB)  
50, Av F. Roosevelt - 1050 Bruxelles  
PAF: 5 euro  
Avec le soutien du FIFI et de la Ville de Bruxelles  
Réservation : [dakiraasbl@hotmail.com](mailto:dakiraasbl@hotmail.com)

Au plaisir de vous y retrouver!  
Myriem Amrani et Leïla El Bachiri,  
DAKIRA ASBL

**Conférence-débat****A l'heure des révoltes arabes, la posture de la France en Méditerranée**

Surprise par les révoltes du monde arabo-musulman sur le pourtour méditerranéen, la France n'a pas vu venir les crises égyptienne et tunisienne. Aujourd'hui, nous intervenons militairement en Libye. Pour quelle politique ? Les pays de la rive sud de la Méditerranée, avec lesquelles nous avons des liens anciens, représentent un espace naturel d'échanges pour la France. L'avenir de ces relations dépend-il de la tutelle de l'Otan et de l'Union européenne ?

L'Union pour la Méditerranée, cette grande idée lancée par la France, a-t-elle encore un sens, quand elle est élargie à la plupart des pays européens sous la pression de l'Allemagne ? A quels principes géostratégiques répond l'action de la France en Libye et ses réserves dans les autres pays du Maghreb (le Couchant) et du Machrek (le Levant) ? Des questions qui engagent l'avenir de notre pays et son statut de grande puissance.

AVEC :

L'amiral Jean Dufourcq

Directeur d'étude à l'Institut de recherche stratégique de l'Ecole militaire (Irsem), fondateur du Groupe de recherche sur l'Union pour la Méditerranée (GRUM), rédacteur en chef de la revue Défense nationale.

Bernard Ribollet

Membre de la mission interministérielle de l'Union pour la Méditerranée.

Un débat animé par Thierry Boutet.

**Le mercredi 18 mai 2011**

Paris Espace Bernanos, 19h-20h30

Auditorium de l'Espace Georges-Bernanos

Paroisse catholique Saint-Louis d'Antin

4, rue du Havre - Paris IXe

Entrée libre

**Dans ce cadre, Siréas vous invite à participer à une animation**

Thème : «La discrimination à l'embauche : comment lutter ?»

Intervenant : Christian Denys, Formateur au Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme

**Date** : le mardi 17 mai 2011 à 14h30

**Adresse** : rue de la Victoire, 34 à 1060 Bruxelles

**Entrée** gratuite sans réservation

Siréas asbl – secteur Education Permanente

Rue de la Victoire, 34 – 1060 Bruxelles

02/537.94.52 – Fax : 02/537.36.48

Personne de contact : Naïma Nassir

Siège social : rue de Champ de Mars 5 – 1050 Bruxelles

<http://www.sireas.be>

**Le regroupement familial en Europe**

Colloque organisé, le 20 mai 2011 à la Maison du Barreau de Paris, par l'EILN (réseau de praticiens des Etats membres de l'Union spécialisés dans l'immigration et la libre circulation des personnes sous le régime juridique communautaire), avec le soutien du Barreau de Paris et de l'ADDE (Avocats pour la Défense des Droits des Etrangers).

Ce colloque s'adresse principalement aux avocats et juristes amenés à traiter du droit au regroupement familial dans le cadre normatif de l'UE, ainsi qu'aux universitaires travaillant sur ce domaine.

Le programme a été conçu de manière à permettre aux participants de mieux appréhender les problèmes que leurs clients sont susceptibles de rencontrer, afin qu'ils soient mieux armés pour défendre leurs intérêts.

Il revient plus précisément sur deux directives :

- La directive 2003/86 qui fixe les conditions de l'entrée et du séjour des membres de famille de ressortissants d'Etat tiers qui résident dans l'Union. Elle s'applique à tous les Etats membres, à l'exception du Danemark, de l'Irlande et de la Grande Bretagne. Un arrêt récent de la Cour de Justice de l'Union Européenne (C-578/08 Chakroun) permet d'entrevoir l'interprétation que la Cour pourra en donner concernant des problèmes concrets de mise en oeuvre dans les Etats membres.

- La directive 2004/38 et accessoirement le règlement 1612/68 traitent des conditions du regroupement familial bénéficiant aux membres de famille des citoyens UE ayant exercé leur droit de libre circulation au sein de l'UE. La directive a été transposée dans l'ensemble des Etats membres. Pourtant, selon les rapports de la Commission Européenne, la transposition de la directive est loin d'être satisfaisante. En effet, juristes et associations confirment que dans de nombreux Etats membres, les citoyens européens rencontrent encore des obstacles pour être rejoints par les membres de leur famille non communautaires.  
9/5/2011

Source : Cité nation de l'histoire de l'immigration

[Tribune libre](#)[Maroc](#)[Belgique](#)[Europe](#)[Agenda](#)**Inscription**

Si vous trouvez que Dounia News est un bon moyen d'information alors, inscrivez vos ami(es) et vos collègues pour recevoir la newsletter Dounia News. Ils vous remercieront.

**Archives Dounia News**

**Revue de presse DN de la semaine en cours :**

<http://www.dounia.news.com>

**Archives thématiques :**

[http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog\\_basic//index.php](http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog_basic//index.php)

**"Archives " zone de liberté d'expression"**

**a) par auteur b) par date :**

<http://akhbardounia.wordpress.com/>

**Message envoyé par Splio Free**

Ce message a été envoyé par [info@dounia-news.com](mailto:info@dounia-news.com) à  
[veerle.solia@amsab.be](mailto:veerle.solia@amsab.be).

Pour vous désabonner, cliquez sur ce lien : [désabonnement](#).  
**Splio Free**, la solution simple et gratuite pour votre newsletter.